



**Plateforme
Economique
Africaine**

MAURICE, 20-22 MARS 2017

**PREMIERE EDITION
DE LA PLATEFORME ECONOMIQUE AFRICAINE**

NOTE CONCEPTUELLE

**20-22 MARS 2017,
PORT-LOUIS, REPUBLIQUE DE MAURICE**

REV. 4 (EN DATE DU 17 FEVRIER 2017)

1. Historique

L'idée de créer la Plateforme économique africaine (AEP) émane d'une retraite conjointe des Ministres des Affaires étrangères et de la Commission de l'Union africaine, tenue à Bahir Dar en Éthiopie en janvier 2014, pour délibérer sur l'Agenda 2063. Il y a eu par la suite la deuxième réunion du Comité de suivi sur l'Agenda 2063 à Johannesburg en Afrique du Sud en décembre 2014... Puisque les dirigeants africains se retrouvent chaque année au Forum économique mondial pour débattre des enjeux à l'échelle planétaire, l'on a estimé qu'il était grand temps pour l'Afrique d'avoir sa propre plateforme, qui réunirait les dirigeants politiques, les chefs d'entreprise, les intellectuels, la société civile et le secteur privé pour réfléchir ensemble aux moyens d'accélérer la transformation économique de l'Afrique grâce à la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Cette idée a été institutionnalisée par la Décision EX.CL/Dec.807 (XXIV) du Conseil exécutif, adoptée lors de sa 24^e Session ordinaire en janvier 2014 à Addis-Abéba, (Éthiopie).

La Plateforme économique africaine institutionnalisera une rencontre annuelle des dirigeants africains et créera un environnement favorable au dialogue entre un large éventail de secteurs, notamment le leadership politique africain, les chefs d'entreprise et le secteur privé, les universitaires et les intellectuels. Il s'agit de secteurs essentiels pour le programme de transformation économique : le secteur privé en raison de son rôle dans l'investissement, l'industrialisation et le commerce intra africain ; le secteur de l'enseignement supérieur, responsable du développement des compétences, de la recherche et de l'innovation ; et les gouvernements, qui doivent assurer la mise en œuvre des politiques fiscales et macro-économiques et la création de nouveaux cadres favorables à la transformation économique.

Cette Plateforme est une initiative conduite par les Africains pour leur fournir l'espace politique, dans tous les secteurs et qui leur permette de définir leur propre programme et

d'explorer les possibilités et les options réalistes, à l'échelle continentale et mondiale, pour exécuter ce programme.

Il est prévu que le Forum soit un événement annuel, organisé dans n'importe quel État membre de l'Union africaine. Il interviendra dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et d'autres décisions et programmes progressistes conçus pour promouvoir l'intégration africaine et le développement. Chaque Plateforme établira des jalons à court et moyen termes mesurables ainsi qu'une feuille de route précise pour leur réalisation.

Le Forum fonctionnera aussi comme plateforme pour faire le lobbying et le plaidoyer afin d'influencer l'ordre du jour des sommets de l'Union africaine et d'autres sommets internationaux dans le but d'accélérer l'intégration et le développement en Afrique. Par conséquent, chaque session prendra publiquement des engagements pour atteindre des objectifs convenus, que tous les pays et organismes, les membres et les associés participants devront honorer.

2. Justification

Un des enseignements tirés après la célébration du 50^e anniversaire de l'OUA/UA est que l'Afrique doit prendre en main son propre développement si elle veut répondre à l'attente de devenir « *une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur l'échiquier international* ».

L'Afrique doit définir son propre programme et assumer la responsabilité de son développement ; elle doit trouver des solutions africaines à nos défis ; elle doit mobiliser des ressources nationales et d'autres ressources pour réaliser ses priorités, fondées sur un ensemble d'idéaux qui traduisent les valeurs et les aspirations de nos peuples.

Il est quand même paradoxal que l'Afrique, avec une population de plus d'un milliard, avec un sixième de la terre arable du monde et étant sans doute l'un des continents les plus richement dotés du monde, soit fragmentée en 54 marchés faibles et étroits,

pratiquant des systèmes différents et des politiques conflictuelles sur des enjeux d'intérêt commun au continent et qu'elle soit ainsi marginalisée sur le plan mondial.

Dans ce contexte, l'intégration continentale est accueillie par de nombreux panafricanistes comme la réponse la plus rationnelle à l'ironie qui veut que l'Afrique soit un des continents les plus riches au monde et que son peuple soit en même temps le plus pauvre.

Cela est en partie dû au fait que la majorité des gouvernements propagent des politiques axées essentiellement sur les potentiels de développement à l'intérieur de leurs frontières et sur des relations linéaires d'intégration du marché avec des parties tierces. Un programme d'intégration plus soutenu et une collaboration approfondie sur des questions d'intérêt commun, à savoir les services, l'investissement, le commerce, les technologies de l'information et de la communication, l'infrastructure, la politique de concurrence, la sécurité et d'autres préoccupations transfrontalières chez les pays africains, peuvent répondre bien plus efficacement à la plupart des contraintes nationales d'un programme qui consiste à miser presque uniquement sur des considérations macro-économiques internes. Isolément, la plupart des pays africains ne sont pas en mesure de créer un secteur industriel diversifié et dynamique qui serait compétitif sur le marché mondial.

Bien que l'Afrique soit une des régions où la croissance est actuellement la plus rapide dans le monde, cette croissance semble être fragile, sans création d'emplois, reposant sur des facteurs dénaturés plutôt que sur des bases économiques fondamentalement saines. Les taux de croissance inférieurs à 7 % ne sont pas suffisamment élevés pour entraîner une réduction importante de la pauvreté généralisée.

Alors que l'Afrique demeure majoritairement fragmentée, l'évolution du développement à l'échelle mondiale traduit des processus d'intégration fermes en Asie, en Europe et aux Amériques et, en tant que pays en développement, les États membres de l'Union africaine n'ont réellement pas de choix que celui de s'intégrer à l'économie mondiale. Pour qu'elle réussisse cette intégration, il n'existe pas pour l'Afrique d'alternative qu'une intégration continentale et pour y parvenir, la seule option qui reste au continent est de

prendre en charge son développement et son programme d'intégration. Il est évident que les gouvernements et le secteur privé africains ne pourront y parvenir seuls. Par ailleurs, le secteur privé ne peut à lui seul être le moteur de la croissance économique. Tous les secteurs des économies africaines doivent donc œuvrer en collaboration pour atteindre la transformation que nous recherchons et que nous méritons tous.

Il est évident que cet objectif visionnaire ne peut être atteint avec succès dans le cadre de la situation actuelle où la majorité des rassemblements des dirigeants influents du monde où se discutent les questions qui concernent l'Afrique sont organisés en dehors du continent, les débats portant sur des ordres du jour établis par des non-Africains. La situation où le continent n'est qu'un spectateur lors de discussions sur son avenir ne peut continuer si l'Afrique veut concrétiser le rêve de la Renaissance africaine. Alors que l'Afrique fait l'effort de s'affirmer, il convient d'inverser cette réalité et il est temps pour le continent de prendre en main sa destinée.

La Plateforme économique africaine est le forum envisagé pour inverser la situation et rendre les Africains responsables de leur destin : une plateforme qui permette aux dirigeants africains et à un groupe représentatif des parties prenantes africaines et mondiales de diriger le processus d'intégration continentale et de transformation structurelle à partir de perspectives africaines.

2. Lancement de la Plateforme économique africaine, 20-22 mars 2017, République de Maurice

La Plateforme économique africaine est une des initiatives prioritaires approuvée par la Décision EX.CL/Dec. 821 (XXV) adoptée à l'occasion de la 25^e Session ordinaire du Conseil exécutif à Malabo, Guinée équatoriale, en juin 2014. La mise en œuvre urgente de cette Plateforme générera des gains rapides, influencera le développement socio-économique et consolidera la confiance et l'engagement des citoyens africains à s'approprier l'Agenda 2063 et en être les moteurs. L'adoption du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 en juin 2015 est une indication que ce moment est bien choisi pour donner le coup d'envoi à cet engagement. C'est dans ce contexte que

s'inscrit la réunion inaugurale de la plate-forme économique africaine du 20 au 22 mars 2017 dans la République de Maurice, conformément à la Décision EX.CL/Dec.924 (XXIX) adoptée au cours de la 29^e Session ordinaire du Conseil exécutif à Kigali,(Rwanda) en juillet 2016.

3.1 Objectifs de la Plateforme

- I. Favoriser des dialogues constructifs avec de multiples parties prenantes autour de thèmes communs pour l'Afrique et dirigés par des Africains et influencer la politique continentale en engageant directement avec les dirigeants africains sur des questions d'intérêt commun ;
- II. Établir des priorités et des plans multi-pays et plurisectoriels pour entreprendre une action commune avec des mécanismes de suivi clairs ;
- III. Œuvrer en collaboration avec les dirigeants africains pour éliminer les obstacles politiques à l'activité des entreprises en Afrique ; accroître l'attractivité du continent du point de vue des investissements ; favoriser la mise en œuvre des stratégies de diversification économique et d'industrialisation, ainsi que la mobilisation de ressources nationales et celles venant d'autres sources ;
- IV. Plaider en faveur de l'élimination d'obstacles à la communication et à la circulation fluide des biens, des personnes et des services sur le continent ; créer des plateformes communes pour l'articulation de positions africaines communes sur des questions mondiales et accroître la sensibilisation internationale au rôle émergent de l'Afrique dans les affaires mondiales ;

- V. Tirer parti du potentiel de la diaspora africaine à participer à l'intégration et au développement de l'Afrique et à faire le plaidoyer dans ce sens ;
- VI. Soutenir les efforts de mobilisation des ressources nationales pour appuyer la mise en œuvre des actions prioritaires définies par l'AEP dans le cadre de l'agenda 2063 ;
- VII. Être le moteur de la mise en œuvre des politiques de croissance inclusive.

3.2 Structure

La Plateforme économique africaine s'inspire des meilleures pratiques obtenues d'événements semblables tels que le Forum économique mondial et la *Clinton Global Initiative*. Cependant, elle sera unique en ce sens qu'elle est la première plateforme réellement continentale maîtrisée et gérée par l'Afrique, réunissant des acteurs africains étatiques et non étatiques, des institutions panafricaines de premier plan, des chefs d'entreprise et des investisseurs africains, des institutions financières africaines, les activistes de la société civile et des agences de développement internationales. Elle sera différente d'autres plateformes approuvées telles que l'*African Business Council*, qui concernent des secteurs spécifiques. Par ailleurs, son organisation diffère de celle des Sommets de l'Union africaine, qui sont des réunions obligatoires de l'Union africaine se déroulant selon leur règlement intérieur.

La participation à la Plateforme sera limitée aux Chefs d'État et de Gouvernement et à leur délégation, aux membres et aux parties prenantes africaines invitées, compte dûment tenu du principe de représentation géographique et d'équilibre approprié en ce qui concerne la représentation des secteurs public et privé. Il y aura différentes catégories de membres pour différentes parties prenantes. Seules des entités africaines seront

éligibles comme membres à part entière et elles conservent le droit exclusif d'inscrire des points à l'ordre du jour.

La Commission de l'Union africaine œuvrera en étroite collaboration avec d'autres organisations partenaires continentales telles que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et la Fondation de l'Union africaine. Pendant les années formatrices, le Forum sera organisé par la Commission de l'Union africaine et la Fondation de l'Union africaine.

3.3 Résultats

Le Forum se déroulera dans un environnement de retraite, avec des discussions informelles strictement alignées sur le format *Chatham House*, où le résultat prendra la forme d'un communiqué conjoint soulignant les actions convenues. Les conclusions de la Plateforme seront approuvées par le biais d'une décision du Sommet de l'Union africaine.

3.4 Financement de la Plateforme

Le budget de l'AEP sera inclus dans le budget annuel de la Commission approuvé par les structures pertinentes. Les sources de financement proviendront des contributions des membres de l'AEP, des frais d'inscription, des contributions volontaires des États membres ainsi que des contributions statutaires des États membres de l'Union africaine.

4 Coordination

La coordination de la Plateforme est assurée par S. E. le Vice-président de la Commission de l'Union africaine et un comité logistique est présidé par S. E. la Commissaire en charge de l'Industrie du Commerce, avec la participation d'un comité organisateur interdépartemental. La mise en œuvre des conclusions de l'AEP s'alignera sur les structures approuvées en matière de suivi et d'évaluation pour les projets phares de l'Agenda 2063.